

Réunion Crowdfunding

lundi 27 février 2023 12:00



Réunion Crowdfunding

Présence :

Mathilde Mironi/Bob Ndongala	Présent
Charlotte Tan/Christian Tan	Présent
Aurore Simard	Présente
Clémence Jeanneau/Benoit Jeanneau	Présente
Morgane Judalet	Présente
Amaury Jallas/Manuela Jallas	Présents
Cécile Bricault/François Pinassaud	Présents
Maxime Buchalet/Charlène Buchalet	Présente
Marie Cherré/Anthony Cherré	Présents
Virginie Joly/Bruno Ciofi	Excusés
Justine Haloche/Arnaud Haloche	Excusés
Camille Bodin/Pierre Bodin	Excusés
Morgan Le Tual	Excusé
Cécile Hospital	Excusée
Emilie pecheul/Marco La Loggia	Absents
Alain Ruellan/Anne Ruellan	Absents
Pasquet Celine/Jérôme VIT	Absents
Lionel Schatt	Absent
Sakina Julien	Absent
Alexandre Tonnelier	Absent
Gislaine Chaveton	Absente
Yolande Peigné	Absente
Elodie Desgranges	Absente
Damien Lutz	Absent
Brigitte de Vitton	Absente
Magarida Agostini	Absente

Samedi 11 mars de 9h à 11h

Digital Village (co-working) 12 boulevard Jean Moulin 49100 Angers

Ordre du jour

- 1- Présentation de la campagne de financement participatif
- 2- Interactions avec les autres pôles
- 3- Coordination des travaux parents
- 4- Planning global et prochaines étapes

Pourquoi la campagne de financement participatif ? Quelle plateforme ? Objectifs et fonctionnement ?

I – Présentation de la campagne de financement participatif

1. Pourquoi une campagne de financement participatif ?

- Récolter fonds pour un projet concret avec un système de contributions
- Elargir le cercle des contributeurs

2. Quelle plateforme ? **Ulule**

- FR avec bonne notoriété pour le grand public
- Projets similaires réalisés avec succès
- 8% frais commission (incluant coach)



3. Quel objectif ?

- **17 000 €** (assurer budget électricité)
- Paliers de dépassement possibles

4. Comment ça fonctionne ?

- Préparation du contenu et lancement de la campagne sur **45 jours**
- Animation de la campagne (publications/emailings/relances/diffusions multi canal)
 - Sollicitation du 1^{er} cercle >> atteindre 30% de la cagnotte
 - Sollicitation du 2nd cercle >> atteindre 50% de la cagnotte
 - Sollicitation du grand public
- Gestion des contreparties et des reçus fiscaux

1. Pourquoi ?

- Utiliser l'outil pour étendre le réseau et ne pas épuiser le réseau de mécénat (élargir le cercle des contributeurs)
- Attention à faire une diffusion différenciée en fonction du profil de donateur déjà présent dans le cercle

2. Plateforme :

- Ulule fonctionne comme toutes les plateformes de financement participative avec des paliers représentant les étapes de la campagne de financement :
 - 1er palier : le cercle rapproché (famille, amis,...) => le cercle actuel des

donateurs (nous devons faire attention à ne pas épuiser ces soutien à l'école qui ont déjà donné pour la campagne de dons du début d'année)

- Objectif du palier 1 : 30% du projet total
- 2ème palier : le réseau direct (ceux qui nous suivent mais ne participent pas encore et le cercle du palier 1 - amis d'amis)
 - Objectif du palier 2 : 50% du projet total
- 3ème palier : le grand public (les utilisateurs de la plateforme Ulule + le réseau du palier 2)
 - Objectif 100% du projet sinon le projet ne peut pas aboutir (tout ou rien)
- Tout projet sur la plateforme Ulule est accompagné par un coach de la plateforme qui valide la publication et les étapes (commission de 8% de la plateforme pour l'accompagnement)

3. Objectif concret du financement :

- 17k€ afin de couvrir les travaux d'électricité
- Le financement ne couvre pas la totalité des travaux à prendre en compte mais une somme atteignable pour au minimum couvrir les travaux d'électricité
- Il est possible de définir des paliers de dépassement de l'objectif au-delà des 17k€

4. Fonctionnement :

- Tout ou rien borné dans le temps :
 - Soit on atteint l'objectif et on remporte les fonds
 - Soit on n'atteint pas l'objectif tous les fonds investis sont reversés aux donateurs
 - Une fois la campagne lancée il faut l'animer jusqu'à sa clôture 45 jours après pour stimuler les dons
- Pour les questions d'animation, multicanal, multi-plateforme avec les images réelle de l'école, il serait bon de mettre en conformité le formulaire de droit à l'image des enfants et peut-être en faire un spécifique pour ce projet.
- Chaque don entraîne une contrepartie (principe de la plateforme)
 - Il va falloir définir des contrepartie simple et gratuite en fonction des sommes investies par les donateurs (mail de remerciement, invitation au portes ouvertes ou kermesse, dessin personnalisé, invitation à un événement payant organisé par l'asso...)
 - Il faudra faire attention du plan financier des contreparties qui seront à prévoir sur l'exercice 2023/24. En fonction du montant total il sera nécessaire de budgéter ce poste en CA et de valider au budget prévisionnel.

Un projet associatif avec des interactions avec les pôles



II - Interactions avec les autres pôles

- **Pôle Evènements** (*Ghislaine - Amaury - Christian - Morgane - Émilie*)
 - Idées pour les contreparties par paliers (20€/30€/50€/100€?)
Attention à la gestion de la récupération de la contrepartie et des frais associés
 - Stratégie de réalisation des contreparties
 - Gestion de l'envoi des contreparties aux donateurs
- **Pôle Mécénat** (*Marie - Aurore - Clémence*)
 - Rédaction du contenu (notre histoire, notre projet d'installation, pourquoi cette campagne ?)
 - Rédaction du contenu de l'animation (emails pour mobilisation des cercles, relances, suivi)
 - Suivi du budget

- **Pôle Communication** (*Charlène - François - Manuela - Bob*)
 - Réalisation de supports média (1 vidéo, des images)
 - Publication sur réseaux/site web/ULule
 - Stratégie de communication
- **Commission Crowdfunding** (*Elodie - Manuela - Bob*)
 - Coordination des pôles
 - Création et gestion de l'espace Ulule
 - Gestion des reçus fiscaux

Le pôle mécénat n'est pas autonome dans la rédaction du contenu et de l'animation, il sera appuyé par les différents acteurs du projet notamment du pôle communication.

Le pôle mécénat peut suivre les entrées de don, mais ne peut pas être en responsabilité du suivi du budget du projet => ce rôle devra plutôt être porté par le bureau appuyé soit par la commission travaux, soit par une commission spécifique (budget/trésorerie).

La commission crowdfunding peut faciliter l'établissement des reçus fiscaux, mais n'est pas autonome dans réalisation finale. Il faut passer la le signataire : le président et/ou la trésorière.

→ Un Template de reçu à faire valider par le bureau ?

De manière générale, quelles places pour le bureau et le CA en interaction avec les pôles et commission notamment sur les question budgétaire, engagement de frais et responsabilité juridique auprès des artisans.

Effort collectif auprès des parents pour la réalisation des travaux



III – Coordination des travaux parents

- **Objectifs de cette commission**
 - Récupérer les devis pour analyser les postes réalisables par les parents
 - Organiser le travail (quel poste ? compétences particulières ? matériel à prévoir ?)
 - Proposer un planning aux familles pour mettre tout le monde à contribution
 - Suivre l'avancement des travaux et gérer l'accès à l'école
- **Parents référents pour cette commission ?**
 - Benoit ? Christian ? Anthony ?
- **Tour d'horizon des travaux parents**
 - Démolition
 - Peinture (RDC + 1^{er} étage) + Sol (1^{er} étage)
 - Autres selon devis ...

Il faut définir s'il s'agit de coordonner les travaux réalisés par les parents (si oui lesquels ?) ou s'il s'agit de coordonner l'ensemble du chantier, gestion des artisans comprise.

Attention à l'engagement des frais, la commission ne peut pas porter la responsabilité d'engager des lignes de devis auprès des artisans. Seul le signataire (trésorier) et le président peuvent le faire.

Il est important de faire une réunion technique (avec devis et plans) en présence du représentant budgétaire pour connaître le plan de financement, ce qu'on peut faire et engager et ce qu'on doit faire par nous même (les parents).

Au vu des finances actuelles et des dettes existantes, un premier travail de priorisation des

postes de travaux devrait être réalisé pour distinguer les travaux nécessaires, des travaux secondaire, ceux porté par les artisans, ceux portés par les parents.

Dans un premier temps la commission travaux doit éclaircir ces points :

- Quelles autorisations sont nécessaires ?
- Quelles sont les responsabilités et qui doit les assumer ? (association paroissiale, asso Colibris...)
- Quelles sont les options/les scénarios de travaux ?

Équipe de coordination :

- Bruno Ciofi peut endosser le rôle de maitre d'œuvre
- Benoit Jeanneau peut être disponible pour accueillir les artisans et en tant que relai de proximité (en binôme avec Amaury Jallas)
- Christian Tan, Amaury Jallas, Anthony Cherré peuvent réfléchir aux corrélations travaux/budget ; artisans/parents

Planning global et prochaines étapes



IV – Planning / Prochaines étapes

- **Campagne de financement participatif**

- D'ici fin mars :

- ouverture de l'espace Ulule et mobilisation de tous les parents (objectif 350€ / famille pour atteindre les 30%)
- arbitrage des contreparties
- finalisation contenu d'ici fin mars

- Avril/mai : lancement campagne et animation

- Juin : gestion des contributions

- **Travaux parents**

- D'ici fin mars : création de la commission travaux parents et analyse des devis

- Avril : réalisation du planning

- Suivi de la réalisation des travaux parents

Actions ou questions à traiter :

→ **Quelles sont les normes à respecter ? (ERP)**

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/JORFTEXT000000290033/LEGISCTA000020334983/

→ **Quels sont les travaux indispensables pour que la rentrée des classes 2023 ait lieu ?**

→ **Prioriser les travaux nécessaires et moins nécessaires en fonction des budgets qu'on va réussir à récolter (pas de fonds propres - 17 000 euros par crowdfunding ? 50 000 euros par la Fondation pour l'École ?)**

→ **Quel plan de financement pour ces travaux ?**

→ **Des partenariats avec des magasins de matériaux ?**



Plans Ecole
des colibris



Devis
Plombier...



devis
Electricité...



devis
Peinture 1



devis
Peinture 2



Devis Plaqu
Ecole des...



ACCORD
TVX...

**ATTENTION SAUF PLACO, LES DEVIS SONT EN TVA 20% ! EN RENO ON PEUT FAIRE EN TVA 10%,
il faudra surement refaire les devis avant de les valider.**

**Les devis sont-ils à faire au nom de l'asso colibris ou au nom de l'asso paroissiale ? Aide réno
énergétique ? Les devis qui ne sont pas au nom de l'asso ne peuvent pas être validés par le
signataire de l'asso (mauvaise pièce comptable)**